



## COMMISSION FEMININES

Mardi 29 Mars 2022

### Procès-verbal n °550

Président : Jacques Issartel  
Présents : Gérard Bouat Thierry Truwant  
Excusés :

LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES EST **STRICTEMENT INTERDIT DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF (circulaire 4.02 juillet 2014)**

**Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements**

Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires

Tout manquement constaté sur l'application de cet article sera traité par la commission des règlements

**Courriers** : SEYSSINS, EYBENS, F C 2 A, GT NIVOLAS T S C, GT A C N D, VALLEE DU GUIERS, G U C, LIERS, DOMARIN, BOURBRE, CHRISTIAN BAYLE, MME BONIN, ST QUENTIN FALLAVIER, FORMAFOOT B V, COLLINES, MOIRANS, 2 ROCHERS, CHAMBERY, BELLEY, PAYS D'ALLEVARD

### **C O V I D**

A l'heure actuelle, pour bénéficier du protocole C O V I D  
4 cas confirmés foot à 11 et 2 cas confirmés foot à 8 Contacter le district

### **IMPORTANT**

Le règlement concernant la praticabilité des terrains, lors des matchs le dimanche matin a évolué, dorénavant les décisions devront être prises par le délégué, avant 18 h le samedi, ce qui laisse la possibilité d'inverser le match

Concernant les reports, seule la commission peut valider un report à la demande des clubs ; en aucun cas, une rencontre ne peut être reportée entre clubs. En cas de manquement la commission des règlements sera saisie

**A partir du 1<sup>e</sup> Mars, aucun report ne sera validé sauf raisons exceptionnelles**

### **CHAMPIONNAT U 18 A 11**

Pour la saison prochaine, la commission fait un recensement des clubs susceptibles d'être intéressés par cette pratique

Actuellement, 3 solutions pourraient être proposées

- Soit, nous réussissons à faire notre propre championnat
- Soit, nous pourrions intégrer un éventuel interdistrict en préparation au niveau ligue
- Soit, nous pourrions éventuellement participer au championnat du Rhône

Pour cela, nous avons besoin de votre perspective pour cette catégorie afin d'anticiper et préparer l'une ou l'autre solution

Pouvez-vous nous donner une pré réponse pour le 31 mars (délai donné par la ligue)

A ce jour : GT A C N D

### **FESTIVAL U 13**

La finale départementale se déroulera le samedi 2 Avril, sur le site d'Echirolles.

### **CHAMPIONNAT SENIORS A 11**

#### **D 1**

Journée 11 du 6 Mars

CLAIX – MISTRAL

Suite à la décision de la commission des règlements, le match est programmé le 1<sup>e</sup> Mai

#### **D 2**

Journée 12 du 27 Février

G U C 2 – FORMAFoot B V le 18 Avril

### **SENIORS A 8**

#### **D 1**

Journée 7 du 3 Avril

COLLINES – MIRIBEL 10 h à Primarette

## **CHAMPIONNAT U 15**

### **D 1**

Journée 6 du 2 Avril

CHAMBERY – BOURGOIN reporté au 23 Avril

### **D 2**

Poule B

BELLEY – PAYS D'ALLEVARD 13h30 stade Georges Coiffet à Belley

Poule C

ST QUENTIN FALLAVIER – GT NIVOLAS T S C reporté le 23 Avril

2 ROCHERS - LA MOTTE SERVOLEX 15h30 rue du petit lac à St Martin le Vinoux

## **COUPES U15 U18 SENIORS A 8 et A 11**

Tirage, sur le site, effectué par Mr MONTMAYEUR, vice-président du district

Le Président

**J. Issartel**

**06 34 87 23 55**